

14 mars 2014

Marthe Côté, M. ATDR
Coordonnatrice aux projets miniers
Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers
MDDEFP
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage, Bte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Engagement de RNC relativement au développement et à l'intégration de mesures d'atténuation associées aux sautages visant à s'assurer du respect des normes du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) pour le projet Dumont avant le 14 avril 2014.

Madame Côté,

Les récentes modélisations de la dispersion des poussières réalisées en réponse à la troisième série de questions du MDDEFP ont permis de constater des dépassements, en de faibles occurrences, de normes de qualité de l'atmosphère dictées par le RAA et de critères fixés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs (MDDEFP) à leur limite d'application pour le projet Dumont. L'analyse de ces résultats met en lumière que les sautages dans la fosse seraient la principale cause de ces dépassements.

C'est dans ce contexte que RNC prend l'engagement auprès du MDDEFP de développer des mesures d'atténuation supplémentaires, particulièrement pour les sautages, afin de s'assurer du respect des normes du RAA et des critères du MDDEFP et dont l'efficacité sera démontrée par modélisations. Ces nouvelles mesures et modélisations seront déposées au MDDEFP au plus tard le 14 avril de l'année 2014.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.



Pierre-Philippe Dupont
Directeur du développement durable

ROYAL NICKEL CORP

42, rue Trudel, Amos, Québec, Canada J9T 4N1

t. (819) 727-3777 | www.royalnickel.com | f. (819) 727-3778